



MONTAGNES - Mariage, divorce, naissance, décès: des célébrants non religieux accompagnent les moments forts de l'existence sans recourir à la religion.

«A Genève, on pratique depuis déjà un certain nombre d'années les cérémonies funèbres laïques. Ailleurs en Suisse romande aussi!», lance Pascal Wurz, qui a quitté l'Eglise réformée où il était pasteur. Aujourd'hui il se consacre aux ressources humaines et, comme «célébrant sur mesure», aux cérémonies laïques. «Y font appel les personnes qui souhaitent prendre une distance par rapport à l'institution religieuse.»

Marianne Guignard, Valérie Winteler et lui, ont créé en décembre 2010, l'association Le Pas. But: marquer, par des cérémonies particulières, et selon les vœux de chaque intéressé, les étapes importantes de la vie: le mariage, la naissance, l'enterrement, le divorce... «Dans ce dernier cas, il y a des gestes à imaginer pour qu'on vive au mieux la fin d'une histoire, afin ensuite d'ouvrir plus sereinement une nouvelle page. C'est rare, mais ça se fait déjà en Suisse. Vu que l'association le Pas, unique en son genre dans le canton, n'existe que depuis quelques mois, nous avons pour l'instant surtout procédé à des mariages et à des enterrements.»

Depuis toujours interpellée par le grand passage qu'est la mort, Valérie Winteler a, dès son adolescence, beaucoup travaillé auprès des personnes âgées. «Gardant un mauvais souvenir de l'enterrement sans âme et expédié de ma grand-mère, j'ai eu une sorte de révélation, lorsque j'ai réalisé que cette cérémonie si importante pouvait se passer autrement. L'envie de devenir maîtresse de cérémonies funèbres laïques est venue très lentement. J'ai dû me la permettre.»

Récemment, une famille a fait appel à ses services pour une cérémonie funèbre laïque. «Chacun, parmi nous, est sur un chemin de recherche spirituelle différent», explique l'un des fils de la défunte, après que la célébration a eu lieu au cimetière de La Chau-de-Fonds. «Une cérémonie laïque montre une acceptation de la diversité. Valérie Winteler nous a aidés à rendre cohérente une cérémonie qui se voulait libre de forme et de religion. Et ses airs, joués à la flûte, ont allégé la célébration.»

Pour lui, c'est clair, «des nouvelles formes de cérémonies sont nécessaires et demandées par les personnes n'appartenant plus à l'une des Eglises reconnues».

Pour Marianne Guignard, les cérémonies laïques sont complémentaires à celles institutionnelles «et non concurrentes». Tout y est possible, c'est selon la demande. «Simplement il faut que ça ait un sens! Et que toute cérémonie garde un cadre précis.»

Dans le trio, c'est elle qui a la plus longue expérience en la matière. Pionnière dans le domaine, elle a commencé par ouvrir sa propre entreprise de pompes funèbres en 1998. «Je l'ai dirigée pendant sept ans.» L'idée était née trois ans avant, en 1995, en voyant comment, à la mort de son fils aîné, les pompes funèbres prenaient le pouvoir sur les familles. «Elles voulaient m'empêcher de voir la dépouille de mon fils. J'ai dû insister.» Elle a non seulement eu gain de cause, mais elle a même fini par obtenir de garder le corps de son fils quelques jours à la maison.

Officiante de cérémonies laïques, aussi bien des mariages que des enterrements, elle prend le temps d'écouter les personnes qui la sollicitent. «Ensuite, concrétiser leurs vœux prend facilement entre dix à douze heures de travail. Nous rédigeons les textes, organisons le timing, on aide la famille pour les musiques, les décors. On lui permet d'être créatrice /actrice de ce moment.»

La laïcité n'exclut pas une forme de spiritualité

La laïcité implique-t-elle qu'on repousse toute référence religieuse dans ces cérémonies? «Si quelqu'un veut dire un «Notre Père», bien sûr qu'il le pourra!», rassure Marianne Guignard. Les trois soulignent qu'il est important de reconnaître que la laïcité n'exclut pas une forme de spiritualité. Célébrant sur mesure de longue date également, l'ancien pasteur Pascal Wurz ajoute: «On peut tout à fait célébrer une cérémonie laïque dans une église, puisqu'en général elles appartiennent aux communes et sont, de ce fait même, des espaces publics».

A Genève, l'association Ashoka forme des célébrants de cérémonies funéraires laïques. «Pour leur donner la meilleure préparation possible et leur éviter des erreurs. Car ils n'ont que peu de temps pour se préparer à commémorer le défunt», explique Jeltje Gordon-Lennox.

Plus de renseignements sur:

www.funeralia.ch, www.intermeo.net, www.celebrantsurmesure.ch

SYLVIA FREDA